

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*

# ASSEMBLEE NATIONALE

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*

(Huitième législature)

---

## DEBATS PARLEMENTAIRES

PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE L'ANNEE 2022

COMPTÉ RENDU INTEGRAL

Séance du jeudi, 14 avril 2022

**Sommaire :**

Ouverture de la première session ordinaire de l'année 2022.

*(La séance est ouverte à dix heures trente cinq par Monsieur Louis Gbèhounou VLAVONOU, président de l'Assemblée nationale.)*

\* \* \*

\* \*

\*

**M. le président.** Madame la première secrétaire parlementaire, veuillez donner lecture des articles 85 et 87 de la constitution.

**Mme Sofiatou SCHANOU AROUNA, première secrétaire parlementaire.** Extrait de la loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin telle que révisée par la loi n°2019-40 du 07 novembre 2019, titre IV "du pouvoir législatif de l'Assemblée nationale", article 85: "Si à l'ouverture d'une session le quorum de la moitié plus un des membres composant l'Assemblée nationale n'est pas atteint, la séance est renvoyée au troisième jour qui suit. Les délibérations sont alors valables

quel que soit le quorum. Article 87: "L'Assemblée se réunit de plein droit en deux (02) sessions ordinaires par an. La première session s'ouvre dans le cours de la première quinzaine du mois d'avril. La deuxième session s'ouvre dans la seconde quinzaine du mois d'octobre. Chacune des sessions ne peut excéder trois (03) mois". Fin de lecture.

**M. le président.** Au vu de ces dispositions de la Constitution, veuillez vérifier le quorum.

**Mme Sofiatou SCHANOU AROUNA.** *(Procède à la vérification du quorum.)*

**M. le président.** Selon les dispositions constitutionnelles citées supra, le quorum est largement atteint. Je déclare alors ouverte la première session ordinaire de l'année 2022.

*(Coup de maillet)*

**Ouverture de la première session ordinaire de l'année 2022.**

**M. Deen AMADOU**, *chef du service du protocole.*

- ✓ Monsieur le président de l'Assemblée nationale ;
- ✓ Mesdames et messieurs les membres du Bureau et de la Conférence des présidents ;
- ✓ Mesdames et messieurs les ministres ;
- ✓ Honorables députés ;
- ✓ Mesdames et messieurs les responsables de l'administration parlementaire et du cabinet du président de l'Assemblée nationale ;
- ✓ Mesdames et messieurs.

La Représentation nationale procède ce jour, jeudi 14 avril 2022 à l'ouverture solennelle de sa première session de l'année. La cérémonie sera essentiellement marquée par le discours d'ouverture du président de l'Assemblée nationale. En dépit de l'allègement des mesures barrières contre la Covid-19, il n'y aura pas de salutations d'usage. La suspension de la séance mettra fin à la

cérémonie à l'issue de laquelle un cocktail sera donné dans les jardins du parlement.

A présent, je voudrais très respectueusement inviter le président de l'Assemblée nationale à bien vouloir prononcer son discours d'ouverture de la session.

**M. le président.**

- ✓ Madame et messieurs les membres du Bureau de l'Assemblée nationale ;
- ✓ Madame et messieurs les membres de la Conférence des présidents ;
- ✓ Mesdames et messieurs les membres du gouvernement ;
- ✓ Honorables députés à l'Assemblée nationale, chers collègues ;
- ✓ Madame le préfet du département de l'Ouémé ;
- ✓ Monsieur le maire de la ville de Porto-Novo ;
- ✓ Messieurs le directeur de cabinet du président de l'Assemblée nationale et son adjoint ;

- ✓ Messieurs le secrétaire général administratif de l'Assemblée nationale et son adjoint ;
- ✓ Mesdames et messieurs les directeurs techniques, assimilés et leurs adjoints ;
- ✓ Monsieur le commandant du groupe de sécurité de l'Assemblée nationale ;
- ✓ Mesdames et messieurs les conseillers techniques et chargés de missions du président de l'Assemblée nationale ;
- ✓ Mesdames et messieurs les chefs de service, de division et assimilés ;
- ✓ Mesdames et messieurs de la presse ;
- ✓ Distingués invités ;
- ✓ Mesdames et messieurs ;

J'ai l'immense bonheur de m'adresser à vous à l'occasion de la présente cérémonie d'ouverture de la première session ordinaire de l'Assemblée nationale pour le compte de l'année 2022 et il me plait de vous saluer avec la solennité qui sied en pareille circonstance.

En effet, c'est toujours avec un réel plaisir que je vous retrouve et je voudrais rendre grâce à l'Éternel, le

Tout-Puissant et le Très-Miséricordieux, de nous avoir préservés et de toujours nous inspirer, surtout en cette période de Carême pour les Chrétiens et de Jeûne pour les Musulmans, période généralement consacrée à d'intenses prières et à de profondes méditations. Puissent la foi de chacun d'entre nous et l'observance effective des diverses prescriptions qui y sont attachées être sources de bénédictions divines pour notre pays, pour chaque Béninoise et pour chaque Béninois.

Honorables députés et chers collègues,

Après trois (03) mois de vacances parlementaires bien méritées au regard du travail combien appréciable que nous avons abattu au cours de la deuxième session ordinaire de l'année 2021, nous voici à nouveau réunis dans cet hémicycle ce jour, jeudi 14 avril 2022, pour poursuivre ensemble, avec un esprit de responsabilité et dans une ambiance de convivialité, la mission régaliennne que le peuple souverain a bien voulu nous confier. Oui, nous nous retrouvons à nouveau, pour poursuivre la marche exaltante de notre législature à conforter et à moderniser le fonctionnement de l'institution parlementaire mais aussi et surtout à doter notre pays de lois qui favorisent le développement et qui accompagnent les réformes pertinentes et courageuses visant à améliorer la gouvernance de notre

pays, le Bénin.

Qu'il vous souvienne chers collègues, qu'au cours de la dernière session, nous avons, entre autres, voté deux (02) lois de finances (dont une rectificative) et huit (08) lois ordinaires d'une importance capitale, dont la loi-cadre sur l'enseignement et la formation techniques et professionnels en République du Bénin, la loi portant code de l'administration territoriale et la loi portant protection du patrimoine culturel en République du Bénin pour ne citer que celles-là.

Dans le rapport périodique que je soumettrai incessamment à votre aimable appréciation, je reviendrai plus en détail sur le bilan de toutes les activités que nous avons menées, ensemble ou parfois au nom de notre commune institution, pendant la période du 1<sup>er</sup> octobre 2021 au 31 mars 2022.

Cependant, il n'est pas superflu de rappeler que la deuxième session ordinaire de l'année est également appelée session budgétaire. C'est au cours de cette session que l'Assemblée nationale a donné au Chef de l'exécutif les moyens dont il a besoin pour mener à bien sa politique. Ainsi faisant, nous avons voté en équilibre le 9 décembre 2021, la loi n°2021-016 du 23 décembre 2021 portant loi de finances pour la gestion 2022, un budget équilibré bien sûr en ressources et en charges à la somme de deux mille cinq cent

quarante un milliards deux cent trois millions (2 541 203 000 000) de francs CFA représentant la part de 2022 accordée au gouvernement pour la réalisation de son PAG 2.

Honorables députés et chers collègues,

Comme vous le savez, la présente session s'ouvre dans une conjoncture particulièrement difficile, complexe et préoccupante. En effet, à l'instar d'autres pays de la sous-région et même à l'international, alors que le Bénin faisait déjà héroïquement face aux effets pervers et conjugués de la crise sanitaire liée à la pandémie de la Covid-19 d'une part, et des attaques liées à l'extrémisme violent dans certains Etats voisins et même à ses propres frontières septentrionales, d'autre part, il s'est trouvé brutalement confronté, comme la plupart des autres pays de la planète, à une hausse généralisée et parfois exponentielle des prix de tous les biens et services de base. Cette nouvelle crise est l'une des conséquences majeures du conflit en cours depuis le 24 février 2022, entre la Fédération de la Russie et l'Ukraine.

Face à cette malheureuse situation dont il est difficile de prévoir les rebondissements et la fin, il y a lieu de se préoccuper du sort des pays comme le Bénin, déjà éprouvés par la pauvreté et la précarité découlant de

la non-satisfaction des besoins fondamentaux de l'homme.

Il est évident que sous l'action croisée de cet affrontement et de ses conséquences collatérales, les coûts des hydrocarbures, de l'énergie, des intrants agricoles, du fret maritime, du blé et de nombreux produits industriels, mais aussi ceux des céréales cultivées localement mais avec des intrants agricoles importés, seront de plus en plus élevés et de plus en plus difficiles à supporter par les économies des pays en développement. Il est donc à souhaiter que cette grave crise trouve le plus rapidement possible une issue, afin d'abrèger les difficultés supplémentaires qu'elle a occasionnées.

C'est le lieu d'adresser, au nom de l'Assemblée nationale, mes sincères félicitations au Président de la République, Chef de l'Etat et Chef du gouvernement, Monsieur Patrice TALON, ainsi qu'à l'ensemble des membres de son gouvernement, pour leur gestion efficiente de toutes ces crises. C'est aussi le lieu pour la Représentation nationale de prendre l'engagement solennel, de soutenir et d'accompagner toutes les initiatives qu'impose cette conjoncture exceptionnelle. La résilience absolument remarquable de notre pays aux ressources limitées face à toutes ces crises est assurément un motif de fierté et un réconfort moral

pour chacun d'entre nous et pour nos paisibles populations.

Dans la même veine, je voudrais saluer le courage et l'esprit citoyen dont le laborieux peuple béninois fait montre face aux difficultés engendrées par ces différentes crises. Je voudrais y voir la preuve de sa maturité et de la confiance qu'il accorde au leadership des autorités qu'il a librement choisies. C'est tout à son honneur et je voudrais l'encourager vivement à persévérer dans cette voie, puisque le nécessaire se fait pour conjurer cette situation délétère. En témoignent les récentes mesures prises par le gouvernement, ainsi que les quatre-vingts (80) milliards débloqués pour contenir les prix des produits de grande consommation et pour les rendre disponibles. L'engagement des acteurs impliqués et le déploiement des mesures idoines me font garder l'espoir que bientôt, nous aurons dépassé cette funeste situation. Pour moi, il ne fait l'ombre d'aucun doute qu'ensemble, nous y parviendrons.

C'est d'ailleurs le message que je voudrais aussi adresser à nos vaillantes forces de sécurité et de défense, auxquelles je décerne une mention spéciale pour leur bravoure dans la lutte contre les attaques des groupes extrémistes. Sur ce terrain, elles donnent raison à Nelson Mandela qui disait si bien que « *le véritable courage, ce n'est pas de ne*

*pas avoir peur, c'est de dominer sa peur* ». Qu'elles sachent, qu'elles ont le soutien de tout le peuple béninois et de ses autorités à divers niveaux. Je tiens une fois encore, à saluer respectueusement la mémoire de toutes les victimes, militaires comme civiles, de cette barbarie digne d'une époque que l'on croyait à jamais révolue.

Honorables députés et chers collègues, chers membres du gouvernement,

La session qui s'ouvre ce jour, l'avant-dernière de la huitième législature, ne sera certainement pas de tout repos. Comme vous avez pu vous en rendre compte en parcourant le projet d'ordre du jour, nous aurons à examiner un nombre impressionnant de dossiers dont des projets et propositions de lois, des pétitions, des questions au gouvernement, des rapports relatifs à des décrets de ratification de conventions de financement, etc.

Je voudrais d'ores et déjà compter sur la disponibilité accoutumée et l'esprit républicain de chacun d'entre nous, afin de finaliser le plus grand nombre de dossiers possible car, il n'échappe certainement à personne que la session budgétaire, qui va clore cette législature, sera exceptionnellement raccourcie, en raison de la tenue avancée des prochaines élections législatives. Du reste, l'organisation que nous avons mise en place et qui

aujourd'hui fonctionne au mieux, devrait nous permettre d'y parvenir.

Chers Collègues,  
Mesdames et Messieurs,

En attendant la modernisation de notre cadre de vie grâce à la volonté personnelle du Chef de l'Etat, le Président Patrice TALON, qui a décidé en toute responsabilité de nous reloger sur l'ancien site de la direction générale de l'ex-gendarmerie nationale, nous avons nous-mêmes chercher à moderniser, que dis-je révolutionner la gestion financière, matérielle, et des ressources humaines de notre Parlement à tel enseigne qu'il serait fastidieux qu'une liste exhaustive des résolutions et décisions que nous avons prises à cet effet. Cependant il me plaît de vous faire constater que j'ai fait de la redevabilité, de la transparence et de la bonne gouvernance, les principes cardinaux de mon action. C'est dans le cadre particulier de la redevabilité qu'en ce jour, 14 avril 2022, j'ai ordonné la mise en service de la Télévision Hémicycle que vous pouvez suivre désormais sur vos téléphones portables. C'est le complément nécessaire et indispensable qu'il fallait à la Radio Hémicycle pour faire connaître au

monde entier les débats nourris qui se mènent à l'intérieur de ce temple de la démocratie qu'est l'hémicycle. Grâce à la télévision hémicycle, nos mandants pourront suivre en direct nos séances plénières à l'instar de celle d'aujourd'hui, qu'ils soient au marché, dans leurs ateliers, aux champs ou ailleurs : c'est une révolution dans la sous-région et le parlement béninois se révèle à lui-même avec émerveillement pour l'avoir fait en comptant sur ses propres forces et sur ses propres ressources!

Mieux que par le passé, je sais pouvoir compter sur vous et que nous travaillerons d'arrache-pied pour des résultats plus éclatants. Loin donc de baisser les bras pour cause de fin de mandat, c'est plutôt le moment d'engager, tels des coureurs de fond, le sprint final. L'académicien français Nicolas Chamfort écrivait d'ailleurs au XVIIIème siècle que : « *jamais on n'a vu marcher ensemble la gloire et le repos* ». Ensemble donc, nous avons décidé de faire de notre législature une référence et pendant qu'on égrène les derniers mois pour tendre vers la fin, j'ai l'intime conviction que notre bilan témoignera en nos lieux et places.

C'est sur cette note d'exhortation et de conviction que je voudrais, déclarer ouverte, ce jour jeudi 14 avril

2022, la première session ordinaire de l'Assemblée nationale pour le compte de l'année 2022.

Plein succès à nos travaux ! Que Dieu bénisse notre cher pays, le Bénin !

Je vous remercie pour votre aimable attention.

*(Applaudissements)*

**M. Deen AMADOU.** Honorables députés à l'Assemblée nationale, mesdames et Messieurs, dans un instant le président de l'Assemblée nationale procèdera à la suspension de la séance. Ceci mettra fin à la cérémonie.

**M. le président.** Rebonjour ! Chers collègues et chers membres du gouvernement merci pour avoir été présent pour nous soutenir et nous accompagner comme d'habitude. Vous transmettez au Chef de l'Etat nos profondes admirations pour le travail qui se fait et qui s'abat au niveau de l'exécutif.

Avant de suspendre la séance, je voudrais vous informer qu'en raison



des fêtes pascales dont nous savons le peuple attaché de par ses convictions spirituelles, la séance sera reprise le jeudi prochain à la même heure.

Donc, nous nous donnons rendez-vous le jeudi 21 avril pour examiner le rapport d'activité du président de l'Assemblée nationale qui est aussi notre rapport puisque, c'est ce que nous avons fait ensemble que je vous présente.

Merci chers collègues et chers membres du gouvernement. Honorables invités, la séance est suspendue.

*(Coups de maillet)*

*(La séance est suspendue à onze heures quatre.)*

\* \* \*

\* \*

\*

Fait à Porto-Novo, le 14 avril 2022

La secrétaire de séance,

**Sofiatou SCHANOU AROUNA-**

Le président de séance,

**Louis Gbèhounou VLAVONOU.-**